

Nouveau cap pour Craponne  
Sandrine Chadier  
Francois Pastré

M2VR  
A l'attention de Mr Bouvier

Craponne le 14 Février 2020

Monsieur Bouvier,  
A tous les membres de l'association,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 15 Janvier 2020.  
Vous souhaitiez des réponses aux questions posées avant la date du 20 Février 2020.  
Nous avons attendu, volontairement, pour vous adresser notre courrier car nous souhaitions connaître les conclusions de l'enquête de circulation diligentée par la Métropole depuis Mai 2019.

Malheureusement à cette heure, nous ne disposons d'aucune information ni conclusion concernant cette étude.

Votre association est soucieuse des orientations que nous pourrions prendre si nous sommes élus en Mars prochain, concernant le projet de prolongement de la Voie Romaine; ce qui est tout à fait légitime.

L'engorgement du transit que subit notre ville est un sujet qui nous préoccupe en tant qu'élus mais aussi en tant que citoyens.

Nous ne pouvons que déplorer, comme vous, que la génération précédente n'ait pas pris les mesures nécessaires au traitement des flux circulatoires.

Le tout voiture était de mise à cette époque et nous payons aujourd'hui ce manque d'anticipation.

Soyez assuré de notre volonté d'améliorer la situation en collaboration avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais ( CCVL) et la Métropole. La tâche semble complexe mais sans aucun doute améliorabile.

Pour votre information, le PLUH de la CCVL a été validé il y a quelques semaines et est plutôt restrictif en terme de progression de logements (1%).

Le dialogue avec la CCVL, très peu considéré ces derniers mandats, le changement des mentalités et le renforcement des lignes de transports en communs plus en amont (Grézieu voir nous espérons, Vaugneray) devraient pouvoir compenser cette démographie et améliorer sensiblement le transit.

Notre programme prévoit de désigner un élu correspondant SYTRAL afin de défendre notre commune pour accroître les rotations de bus et militer pour l'allongement des horaires de service. La voie EOL est à ce jour sous utilisée, nous agirons pour cet axe soit plus emprunté.

Nos actions prioritaires :

- la préparation de l'arrivée du Métro à Craponne et des parc relais.
- le développement des pistes cyclables et réfléchir à la mixité vélo-Transports en commun
- Installation de stations Vélo V électrique
- l'extension des cheminements piétonniers
- Apaiser les vitesses de circulation
- inciter à réduire l'usage individuelle de la voiture (pour les petits trajets)
- favoriser le partage de véhicule et le co-voiturage

Comme vous pouvez le constater dans nos propositions, les mobilités font parties de nos priorités et le schéma de circulation de notre commune sera le point de départ de nos réflexions.

Nous nous engageons à travailler avec vous en transparence en étant à chaque instant soucieux du bien collectif .

Nous pourrions envisager également une enquête publique auprès des Craponnois laquelle serait réalisée par un organisme indépendant .

Enfin sur la question de l'activité économique de Craponne il est certain que tous nos acteurs économiques doivent faire l'objet de toutes nos attentions puisque ce sont eux qui offrent les emplois de proximité; vecteur d'une diminution de circulation

Notre objectif est de trouver le juste équilibre harmonieux pour le bien de tous !

METTRE TOUT EN EQUILIBRE C'EST BIEN

METTRE TOUT EN HARMONIE C'EST MIEUX

Victor hugo

Dans l'attente de nos futurs échanges,  
Veuillez recevoir nos sincères salutations

Sandrine Chadier et François Pastré

## **AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE** **de CRAPONNE**

### **Quel projet pour la Voie Romaine et pour la circulation à Craponne ?**

#### Projet de prolongement de la Voie Romaine.

Le projet de prolongement de la Voie Romaine vise à la raccorder à l'Avenue Pierre Dumond par la rue de Ponterle. Ce raccordement sur l'Avenue Pierre Dumond par un tracé direct nouveau conduira inéluctablement à ouvrir plus largement au trafic la Voie Romaine (et finalement Craponne) et attirera plus de transits routiers entre les communes plus à l'ouest et les accès au cœur de l'agglomération.

La nécessaire transition énergétique passe au contraire par le développement des transports en commun au profit des territoires de l'ouest lyonnais, plus que de la voiture individuelle.

La Voie Romaine doit rester voie de desserte. Il y a mieux à faire que de dépenser 2M€ au titre des inscriptions en PPI pour prolonger la Voie Romaine : un vrai projet Voie Romaine doit la traiter en voie de desserte.

- 1- Le projet actuel de prolongement de la Voie Romaine engagé par la Métropole doit-il être poursuivi : Oui ou Non ? Dans quel sens interviendrez-vous auprès de la Métropole ?
- 2- Si oui, pour quels bénéfices ? Quels bénéfices comptez-vous que Craponne retire de cette réalisation (et des 2M€ qu'il faudra y investir, coût inscrit dans la délibération de la Métropole en date du 5 novembre 2018) ?
- 3- Reprendrez-vous une étude d'opportunité ? Pour éventuellement réorienter le projet ?  
→ *crédits prévus en PPI non pour un prolongement mais pour un ensemble d'aménagements tout au long de la Voie Romaine existante, pour réduire la vitesse, pour une piste cyclable protégée, pour faciliter les sorties de résidences.*

#### Plan de circulation.

L'élaboration d'une « étude de circulation » pour Craponne a été lancée en mai 2019. Il serait logique que ses conclusions soient validées dans le cadre de la prochaine mandature.

- 4- Le cahier des charges qui définit l'élaboration de cette étude est-il réellement approprié pour couvrir l'ensemble des problématiques en jeu pour le territoire de Craponne ?
- 5- Quel que soit l'état d'avancement de cette étude de circulation au mois de mars prochain, engagerez-vous une réelle phase de concertation sur son contenu, qui permette aux citoyens et aux associations de faire observations et propositions ?

## **Concertation, et ses modalités.**

- 6- Sur le projet Voie Romaine, le Plan de circulation, et tout autre projet structurant pour un ou plusieurs secteurs, une concertation effective sera-t-elle menée ?
- 7- Sera-t-elle fondée sur les conditions d'une concertation réelle :
  - communication préalable des éléments de dossier ?
  - échange et étude sur les observations et propositions des associations ou particuliers concernés ?

## **Déplacements pendulaires et transits routiers à travers la commune**

- 8- Aurez-vous un engagement fort dans un travail avec les communes du secteur sur la question des flux bi-quotidiens entre les communes de l'Ouest lyonnais et le centre de l'agglomération ?
- 9- Mettrez-vous dans vos priorités l'action auprès du SYTRAL afin d'obtenir les réalisations nécessaires pour développer l'utilisation des transports en commun plutôt que de la voiture ? En particulier pour ce qui est des déplacements bi-quotidiens domicile-travail ?

## **Métro ligne E et parcs-relais.**

L'arrivée du métro à Alaï constitue une avancée pour les déplacements sur l'ouest de la Métropole. Ce sera positif pour la circulation à Craponne **dans la mesure seulement où des parcs-relais attractifs sont créés**, non seulement à Alaï, mais aussi aux entrées ouest de la commune, ceux-ci étant reliés au métro par des transports en commun efficaces.

De plus, des études complémentaires sont lancées et cette ligne E du métro se prolongera peut-être jusqu'au plateau de Francheville-Craponne sur l'Avenue Edouard Millaud. Il est alors important pour la circulation à Craponne que des parcs-relais soient créés aux entrées ouest de Craponne et reliés au métro par des transports en commun efficaces

Des **parcs-relais** : pas seulement à proximité du terminus-métro et des emplacements vélo en nombre à ce terminus-métro.

Le Métro E doit s'accompagner d'un réseau de surface adapté et dimensionné pour éviter des déplacements routiers plus nombreux vers ses accès. Cela se joue dès 2020.

Mettez-vous dans vos priorités les réalisations suivantes et les actions auprès du SYTRAL pour obtenir leur programmation dans le mandat :

- 10- l'implantation de parcs-relais aux entrées ouest de la commune ?
- 11- la mise en place de transports en commun performants pour relier ceux-ci au métro ?

## **Combien d'habitants à Craponne ? Quels emplois ?**

Développer l'emploi sur la commune est un élément pour limiter les déplacements pendulaires de ses habitants.

- 12- Quel est le chiffre de population que devrait atteindre Craponne au terme de votre mandat en 2026 ?
- 13- Quelles seront vos orientations pour le PLU-H suivant ?
- 14- Quels sont vos objectifs en matière d'activités sur la commune ?
  - Le nombre d'emplois offerts doit-il être fortement développé ?
  - Si oui, dans quels domaines ? Quelles actions communales en ce sens ?